

ALSTOM

Société Anonyme au capital de € 2 063 658 912
Siège social : 3, avenue André Malraux – 92 300 Levallois-Perret
RCS 389 058 447 Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2012

Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale mixte des actionnaires réunie à Paris La Défense le 26 juin 2012 sous la présidence de M. Patrick KRON a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 193 530 554 actions, soit 65,65 % du nombre total d'actions et de droits de vote. La totalité des actions composant le capital social disposait du droit de vote à cette assemblée générale.

Nombre total d'actions	294 808 416
Nombre total de droits de vote	294 808 416
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	5 830
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	193 530 554
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	193 530 554

Lors de cette assemblée, M. Patrick Kron a fait un point sur la situation d'Alstom en 2011/12, la stratégie et la gouvernance. Les Présidents des quatre Secteurs du Groupe ont également exposé les derniers développements de leurs Secteurs respectifs (Thermal Power, Renewable Power, Grid et Transport). M. Nicolas Tissot, Directeur Financier, a commenté les résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

Aucune question écrite n'a été envoyée à la société.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et répondu aux questions des actionnaires.

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011/12. Ils ont également approuvé un dividende de € 0,80 par action, dont la mise en paiement, effectuée en numéraire, interviendra le 3 juillet 2012 (la date de détachement du coupon étant le 28 juin 2012).

Les actionnaires ont également approuvé en tant que de besoin la poursuite à l'identique des engagements pris en faveur du Président-Directeur Général, M. Patrick Kron, qui avaient déjà été approuvés par l'assemblée générale le 23 juin 2009.

L'assemblée générale a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateur de M. Jean-Paul Béchat, M. Pascal Colombani et M. Gérard Hauser pour une durée de quatre années. Ces trois administrateurs sont administrateurs indépendants.

La composition du Conseil d'administration d'ALSTOM à l'issue de cette assemblée est rappelée en page 5 du présent document.

Les actionnaires ont également autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions, dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital et d'un prix maximum d'achat de € 70 par action. Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois.

L'assemblée générale a ensuite approuvé le renouvellement de l'ensemble des délégations d'émissions de titres de capital venant à échéance en 2012.

Il est rappelé que dans le cadre de ses délégations financières, le montant total des augmentations de capital autorisées (neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième résolutions y compris les émissions au titre des opérations d'actionnariat salarié objets des quatorzième et quinzième résolutions) est plafonné à € 600 millions (plafond global), soit 29,1 % du capital au 31 mars 2012, dont un maximum de € 300 millions, soit environ 14,6 % du capital au 31 mars 2012, pour les délégations d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription (par voie d'offre au public ou de placement privé), y compris les augmentations de capital en rémunération d'apports (treizième résolution) dont le plafond de 10 % n'est pas autonome. La délégation donnée dans la douzième résolution d'augmenter dans la limite de 15 % le montant de l'émission initiale avec ou sans droit préférentiel n'est pas autonome et s'inscrit dans les limites des plafonds autorisés pour l'émission initiale et du plafond global fixé par la neuvième résolution.

Enfin, les actionnaires ont approuvé les autorisations d'augmentations de capital relatives aux opérations d'actionnariat salariés (quatorzième et quinzième résolutions) dans la limite d'un plafond spécifique qui est fixé à 2 % du capital au jour de l'assemblée et s'impute sur le plafond global d'augmentation de capital de € 600 millions visé à la neuvième résolution.

Détail des votes résolution par résolution

Nombre total d'actions disposant du droit de vote	294 808 416
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	5 830
Nombre de droits de vote d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	193 530 554
Quorum	65,65 %

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels						
	Adoptée	193 343 408	99,90	168 526	0,09	18 620	0,01
2	Approbation des comptes consolidés						
	Adoptée	192 329 575	99,38	168 718	0,09	1 032 261	0,53
3	Affectation du résultat						
	Adoptée	193 332 131	99,90	182 278	0,09	16 145	0,01
4	Approbation des engagements en faveur du Président-Directeur Général						
	Adoptée*	184 313 024	95,24	9 194 947	4,75	13 570	0,01
5	Renouvellement du mandat de M. Jean-Paul Béchat						
	Adoptée	190 837 565	98,61	2 679 759	1,38	13 230	0,01
6	Renouvellement du mandat de M. Pascal Colombani						
	Adoptée	190 496 844	98,43	3 020 462	1,56	13 248	0,01
7	Renouvellement du mandat de M. Gérard Hauser						
	Adoptée	190 723 786	98,55	2 791 830	1,44	14 938	0,01
8	Autorisation d'opérer sur les actions de la Société						
	Adoptée	187 883 430	97,08	4 619 042	2,39	1 028 082	0,53

* Actions du bénéficiaire exclues du quorum et du vote

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
9	Autorisation d'émettre toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de ses filiales, avec <u>maintien</u> du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS »)						
	Adoptée	189 793 221	98,07	3 722 414	1,92	14 919	0,01
10	Autorisation d'émettre toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de ses filiales, avec <u>suppression</u> du DPS, par <u>offre au public</u>						
	Adoptée	168 980 752	87,31	24 535 778	12,68	14 024	0,01
11	Autorisation d'émettre toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de ses filiales, avec <u>suppression</u> du DPS, par <u>placement privé</u>						
	Adoptée	163 268 864	84,36	30 246 600	15,63	15 090	0,01
12	Autorisation d'augmenter le montant de l'émission initiale en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS						
	Adoptée	165 553 471	85,54	27 960 903	14,45	16 180	0,01
13	Autorisation d'augmenter le capital en rémunération d'apports en nature de titres de capital						
	Adoptée	183 261 888	94,69	10 249 505	5,30	19 161	0,01
14	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise						
	Adoptée	187 652 481	96,96	5 861 368	3,03	16 705	0,01
15	Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur d'une catégorie de bénéficiaires						
	Adoptée	187 614 176	96,94	5 896 220	3,05	20 158	0,01
16	Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée						
	Adoptée	193 342 896	99,90	172 642	0,09	15 016	0,01

Composition du Conseil d'administration au 26 juin 2012

Nom	Mandat	Administrateur indépendant	Participation à un Comité		
			Audit	N&R ⁽¹⁾	ECDD ⁽²⁾
Patrick Kron	Président-Directeur Général Administrateur				
Jean-Paul Béchat	Administrateur	✓	✓ Président		
Candace K. Beinecke	Administrateur			✓	
Olivier Bouygues	Administrateur			✓	
Georges Chodron de Courcel	Administrateur		✓		
Pascal Colombani	Administrateur	✓	✓		✓
Jean-Martin Folz	Administrateur	✓			✓ Président
Lalita D. Gupte	Administrateur	✓	✓		
Gérard Hauser	Administrateur	✓		✓	
Katrina Landis	Administrateur	✓			✓
James W. Leng	Administrateur	✓		✓ Président	
Klaus Mangold	Administrateur	✓		✓	
Alan Thomson	Administrateur	✓	✓		
Bouygues SA représenté par Philippe Marien	Administrateur		✓		

(1) Comité de nominations et de rémunération.

(2) Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable.

Le taux d'administrateurs indépendants est de :

- 64 % au sein du Conseil,
- 67 % au sein du Comité d'audit,
- 60 % au sein du Comité de nominations et de rémunération, et
- 100 % au sein du Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable.

Chaque Comité du Conseil est présidé par un administrateur indépendant.

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet www.alstom.fr, rubrique : Investisseurs/Assemblée Générale.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.alstom.fr) depuis le 25 mai 2012 et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-France.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société 3 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret. Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.